

France-Fontenay-le-Comte: Waste and rubbish containers and bins

OJ S 175/2015 10/09/2015

Contract notice

Supplies

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Syndicat mixte du Sud Est Vendéen pour
Postal address: allée Verte, pôle environnemental du Seillot
Town: Fontenay-le-Comte
Postal code: 85200
Country: France
For the attention of: M. Daniel Aubineau, président
E-mail: gaelle.bourcier@sycodem.fr
Telephone: +33 251507535
Fax: +33 251507865

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.sycodem.fr>Address of the buyer profile: <http://www.marches-securises.fr>**Additional information can be obtained from:**

the abovementioned address

Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:

the abovementioned address

Tenders or requests to participate must be submitted: the abovementioned address**I.2. Type of the contracting authority**

Other: syndicat mixte du Sud Est Vendéen pour l'élimination des Ordures Ménagères

I.3. Main activity

Environment

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: no

Section II: Object of the contract

II.1. Description**II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority**

Fourniture de bacs roulants dans le cadre du déploiement de la redevance incitative.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Supplies

Purchase

NUTS code FR515 Vendée

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The procurement involves the establishment of a framework agreement

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

La consultation porte sur la fourniture de bacs roulants dans le cadre du déploiement de la redevance incitative et comprend:

- la fabrication de bacs roulants destinés à la collecte des ordures ménagères, des emballages recyclables ménagers et des cartons,
- la fourniture de puces électroniques sur les bacs destinés à la collecte des ordures ménagères,
- la fourniture de pièces détachées correspondant aux différents bacs demandés,
- la livraison des bacs et des pièces détachées au(x) lieu(x) défini(s) dans le Cctp.
- la reprise du parc de bacs à réformer.

II.1.6. CPV code(s)

34928480 Waste and rubbish containers and bins

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: no

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: yes

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Les quantités sont estimées comme suit sur la durée totale du marché (le détail est fourni dans le Détail Quantitatif Estimatif du marché):

- pour les ordures ménagères résiduelles: environ 22 500 bacs de 120 L, 5 000 bacs de 180 L, 100 bacs de 240 L, 270 bacs de 360 L et 100 bacs de 660 L
- pour les déchets recyclables ménagers: environ 150 bacs de 120 L, 500 bacs de 180 L, 500 bacs de 240 L, 100 bacs de 360 L et 30 bacs de 660 L
- pour les cartons: environ 50 bacs de 660 L.

Les fournitures concerneront également:

- des pièces détachées (axes, clips, roues ...)
- des puces électroniques pour une quantité estimée à 30 000 sur la durée du marché.

Le marché comprend également de reprise du parc de bacs à réformer dont le nombre est estimé à 20 000.

II.2.2. Information about options

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Le présent marché prévoit le versement d'avances au profit du titulaire dans les conditions

définies à l'article 87 du Code des marchés publics, sauf si le titulaire le refuse. Par application de l'article 89 du Code des marchés publics, le versement de chaque avance sera conditionné par la constitution d'une garantie à première demande portant le remboursement du montant intégral de l'avance à considérer. Le pouvoir adjudicateur accepte que la garantie à première demande soit remplacée par une caution personnelle et solidaire.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Financement du marché par le budget d'investissement de Sycodem sur les fonds propres du Syndicat.

Païement par virement administratif sur présentation d'une demande de paiement et des justificatifs nécessaires à son contrôle.

Délai global de paiement de 30 jours à compter de la réception de la demande de paiement conformément à l'article 98 du Code des marchés publics.

Il sera fait application des dispositions du décret no 2013-269 du 29.3.2013, des dispositions du décret no 2008-1355 du 19.12.2008 et des dispositions prévues aux articles 86 à 100 du code des marchés publics.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Le marché est attribué soit à un prestataire unique, soit à des prestataires groupés, solidaires ou conjoints.

En cas d'attribution du marché à un groupement conjoint, le mandataire du groupement sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles.

Chaque candidat ne peut remettre pour la présente consultation qu'une seule offre, en agissant en qualité soit de candidat individuel, soit de membre d'un groupement.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

List and brief description of conditions: — Lettre de candidature et, le cas échéant, d'habilitation du mandataire par ses cotraitants dûment complétée, datée et signée.

— Déclaration sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner mentionnés à l'article 8 de l'ordonnance no 2005-659 du 6.6.2005 et au 2° de l'article 29 de la loi no 2005-102 du 11.2.2005.

— Dans le cadre de la loi du 4.8.2014 pour l'égalité réelle entre les femmes et les hommes, une attestation sur l'honneur certifiant que le candidat ne fait pas l'objet des trois nouvelles interdictions de soumissionner créées par cette loi.

— Copie du ou des jugements prononcés si le candidat est en redressement judiciaire au sens de l'article L.631-1 du Code de commerce ou une procédure équivalente régie par un droit étranger.

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: — Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les services, objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles

— déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels.

III.2.3. Technical and professional ability

List and brief description of conditions:

— Certificats de qualifications professionnelles: La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Valeur technique. Weighting 55
2. Prix. Weighting 45

IV.2.2. Information about electronic auction

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

2015-05

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

no

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

16.10.2015 - 12:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted

French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender

Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

VI.3. Additional information

Le présent marché est passé selon la procédure d'appel d'offres ouvert en application des articles 33, 57 à 59 du Code des marchés publics.

Au sens de la réglementation française, l'avis implique la conclusion d'un marché à bons de commande conclu avec un minimum en quantité mais sans maximum, conformément à l'article 77 du code des marchés publics. Les quantités minimum sont précisées à l'article 5 du CCTP.

Conformément aux dispositions des articles 48.1 et 56 du code des marchés publics et de l'arrêté du 15.6.2012, relatif à la dématérialisation des procédures de passation des marchés publics formalisés, les opérateurs économiques peuvent télécharger le dossier de consultation par voie électronique à l'adresse suivante: <http://www.marches-securises.fr> sous l'annonce Sycodem-Sv_85_20150904w2_01. Les pré-requis techniques nécessaires à l'accès au dossier de consultation sont disponibles à l'adresse suivante: <http://www.marches-securises.fr>.

Les conditions d'envoi ou de remise des plis sont précisées à l'article 6 du règlement de la consultation.

Sycodem se réserve le droit d'apporter au plus tard 6 jours calendaires avant la date limite fixée pour la réception des offres, des modifications de détail au dossier de consultation. Les candidats devront alors répondre sur la base du dossier modifié sans pouvoir élever aucune réclamation à ce sujet. Si pendant l'étude du dossier par les candidats, la date limite de réception des offres devait être reportée, la disposition précédente serait applicable en fonction de cette nouvelle date. Les horaires d'ouverture de Sycodem sont du lundi au jeudi: 9:00/12:30-13:30 /17:00 et le vendredi: 9:00/12:30-13:30/16:30.

Le candidat auquel il est prévu d'attribuer le marché, produira les certificats et attestations, dans les conditions définies à l'article 46 du code des marchés publics, et dans un délai de 10 jours à compter de la demande du pouvoir adjudicateur. A défaut de produire ces documents dans le délai fixé, l'offre du candidat attributaire sera rejetée et il sera éliminé. Le candidat suivant sera alors sollicité pour produire les certificats et attestations nécessaires dans les mêmes conditions avant que le marché ne lui soit attribué.

Les modalités d'évaluation des critères de sélection des offres sont fixées à l'article 5.2 du règlement de la consultation.

Le marché comporte trois prestations supplémentaires éventuelles (Pse).

- pSE no 1: Puce électronique « encapsulée » basse fréquence;
- pSE no 2: Puce électronique autocollante « Ultra Haute Fréquence » (Tag);
- pSE no 3: Puce électronique « encapsulée » « Ultra Haute Fréquence » ;

Le candidat devra impérativement répondre à ces PSE. L'absence de réponse à ces prestations dans l'offre d'un candidat rendra cette dernière irrégulière et, en conséquence, imposera son rejet.

Le marché est conclu pour une durée de quatre ans à compter de la date de notification. Il n'est pas reconductible.

Dans le cadre de son offre, le candidat pourra proposer au maximum 2 offres variantes, et n'est pas tenu de proposer une offre de base. Les variantes sont acceptées sous réserve du respect des dispositions indiquées à l'article 2.5.2 du RC.

Les variantes pourront notamment porter sur la fourniture de bacs en polyéthylène haute densité de première fusion avec de la matière recyclée

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 4.9.2015.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Nantes

Postal address: 6 allée de l'Île Gloriette, BP 24111

Town: Nantes

Postal code: 44041

E-mail: greffe.ta-nantes@juradm.fr

Telephone: +33 240994600

Fax: +33 240994658

Internet address: <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

Body responsible for mediation procedures

Official name: Comité consultatif interrégional de règlement amiable des litiges relatifs aux marchés publics

Postal address: 22 mail Pablo Picasso, BP 24209

Town: Nantes Cedex 1

Postal code: 44042

E-mail: paysdl.ccira@direccte.gouv.fr

Telephone: +33 253467983

Fax: +33 253467979

Internet address: <http://www.economie.gouv.fr/daj/reglement-amiable-des-litiges>

VI.4.2. Review procedure

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

Official name: Tribunal administratif de Nantes

Postal address: 6 allée de l'Île Gloriette, BP 24111

Town: Nantes

Postal code: 44041

E-mail: greffe.ta-nantes@juradm.fr

Telephone: +33 240994600

Fax: +33 240994658

Internet address: <http://www.nantes.tribunal-administratif.fr>

VI.5. Date of dispatch of this notice

4.9.2015